



GRAINES VOLTZ

Société anonyme au capital de **1 370 000 €**

23 rue Denis Papin

68000 Colmar

RCS COLMAR TI 333 822 245

Communiqué de presse

**ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 31 MARS 2015
MODALITES DE MISE A DISPOSITION DES DOCUMENTS PREPARATOIRES**

Les actionnaires de la société sont invités à participer à l'Assemblée Générale mixte qui se tiendra 31 mars à 09 heures dans les locaux de la Société « COFIME », au 5 rue Bertrand Monnet à (68000) COLMAR.

L'avis de réunion valant avis de convocation comportant l'ordre du jour et les projets de résolutions a été publié au BALO du 11 février 2015.

Les documents prévus par l'article R.225-83 du code de commerce sont tenus à la disposition des actionnaires à compter de la convocation de l'assemblée, conformément aux dispositions réglementaires applicables :

- ✓ tout actionnaire nominatif peut, jusqu'au cinquième jour inclusivement avant l'Assemblée, demander à la société de lui envoyer ces documents. Pour les titulaires d'actions au porteur, l'exercice de ce droit est subordonné à la fourniture d'une attestation de participation dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité,
- ✓ tout actionnaire peut en prendre connaissance au siège de la société pendant un délai de 15 jours précédant la date de l'Assemblée.